

Intervention policière ciblée du 16 au 30 juillet  
**La campagne *Coupez le moteur* est de retour à Brossard !**

**Brossard, le 6 juillet 2017** – La Ville de Brossard invite ses citoyens à faire preuve de vigilance en évitant de faire tourner le moteur de leur véhicule inutilement. À cet effet, le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL) sillonnera le territoire du 16 au 30 juillet afin de conscientiser la population aux impacts négatifs engendrés par la marche au ralenti.

Au Québec, les automobiles constituent l'une des plus importantes sources d'émission de gaz à effet de serre (GES). La Ville sollicite donc la participation de tous les Brossardois en leur demandant d'éteindre le moteur de leur véhicule lorsqu'il est immobilisé. Un geste simple qui permet de réduire considérablement les émissions de GES et, ainsi, préserver l'environnement.

**VOUS NE ROULEZ PAS ?  
COUPEZ LE MOTEUR !**



 brossard

Québec 

Rappelons que, selon le règlement municipal en vigueur, toute personne laissant tourner le moteur de son véhicule à l'arrêt, pendant plus de trois minutes consécutives pour les moteurs à essence ou plus de cinq minutes pour les moteurs au diesel, par période de soixante minutes est passible d'une amende pouvant atteindre 200 \$. Ce règlement est valide en tout temps.

**Quelques actions simples à mettre en pratique :**

- Arrêtez le moteur lorsque votre voiture est immobilisée pendant plus de 10 secondes. Vous consommez plus de carburant en laissant le moteur fonctionner qu'en l'arrêtant et en le faisant démarrer à nouveau.
- Réduisez l'utilisation de l'air climatisé de votre automobile. Ainsi, en plus d'engendrer moins de GES vous économiserez du carburant.
- Roulez les fenêtres ouvertes lorsque vous circulez à une vitesse modérée. Cela entraînera une modeste augmentation d'essence comparativement à l'utilisation de l'air climatisé.

Mentionnons que les véhicules électriques constituent un choix judicieux puisque ces derniers n'émettent aucun GES, qu'ils soient à l'arrêt ou non.

Pour plus de renseignements concernant la marche au ralenti, communiquez avec Services Brossard, en composant le 450 923-6311, ou visitez **brossard.ca**.

– 30 –

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6311